



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du C.C.A.S de Noyal-Châtillon sur Seiche n° 2024 – 18**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal D'Action Sociale de Noyal-Châtillon sur Seiche

dûment convoqué, s'est réuni le 5 Décembre 2024 à 19H au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Henri NICOLLE, vice-président du C.C.A.S.

Nombre de membres

En exercice : 17
Présents : 14
Votants : 17

Date de la Convocation : 21 Novembre 2024

Présents : MM. Henri NICOLLE, Thibault DELINOTTE, Christine HUON, Agnès BLANCHARD, Béatrice CLOAREC, Muriel SERRE, Nathalie Monia TOCNY, Claude RAVEL, Serge MONHAROUL, Pierre MEZERAY, Christiane COLLAIRE, Laurence LE BIHAN, Anne DEBROIZE, Olivier PRIMAULT

Absents excusés : MM. LESAGE, GUERET, BOURTOURAUULT

Mme LESAGE a donné pouvoir à M. NICOLLE
M GUERET a donné pouvoir à Mme CLOAREC
M BOURTOURAUULT a donné pouvoir à M DELINOTTE

2024-18 DECISION MODIFICATIVE N°1/2024

Vu la délibération n°2024-17 du 5 décembre 2024 relative à la constitution de provision pour créances douteuses,

Vu le budget primitif de l'exercice 2024,

Considérant qu'il convient de procéder à une ouverture de crédits au chapitre 68 par prélèvement au chapitre 011 afin de constituer la provision précitée,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité,

VOTE la décision modificative n°1/2024 du budget du CCAS ainsi qu'il suit :

DM 1	FONCTIONNEMENT		Chapitre budgétaire ou	Libellé	Chapitre ou opération	Fonction	Article (indicatif)
	Dépenses	Recettes					
	-20 €		011	Carburant	011	420	60622
	20 €		68	Dotations aux amo, dépréciations et provisions	68	420	6817
TOTAL	0 €	0 €					

Pour extrait conforme
Le Maire, Président du CCAS
Sébastien GUERET